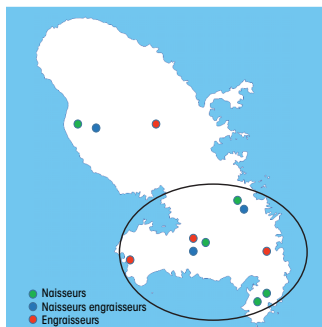


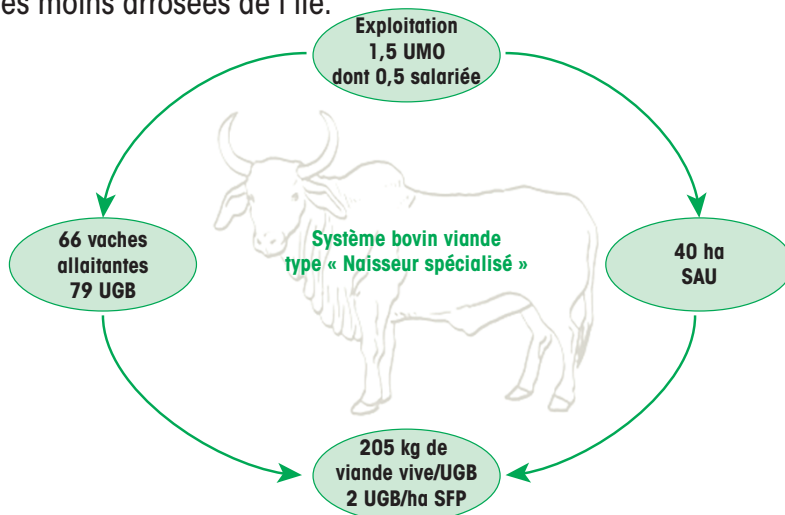
SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2024



Un cas-type objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de fonctionnement, tel qu'il peut déjà exister sur le terrain. Ses résultats représentent des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Un Cas-Type Objectif est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain.

Ce système naisseur est conduit en croisement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et des taureaux de races bouchères européennes. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'à l'âge de 6-9 mois à un poids moyen de 245 kg vif pour les mâles. Ce système est principalement présent dans la partie centrale et au sud de la Martinique, dans les zones les moins arrosées de l'île.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 60 ha
- Cheptel de 20 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2024

Conjoncture 2024	Prix 971	Prix 972	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	-	580	370
Aliment BC 20% MAT (€/t)	603	-	382
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,68	1,69	1,71
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	6,10	7,21	5,20

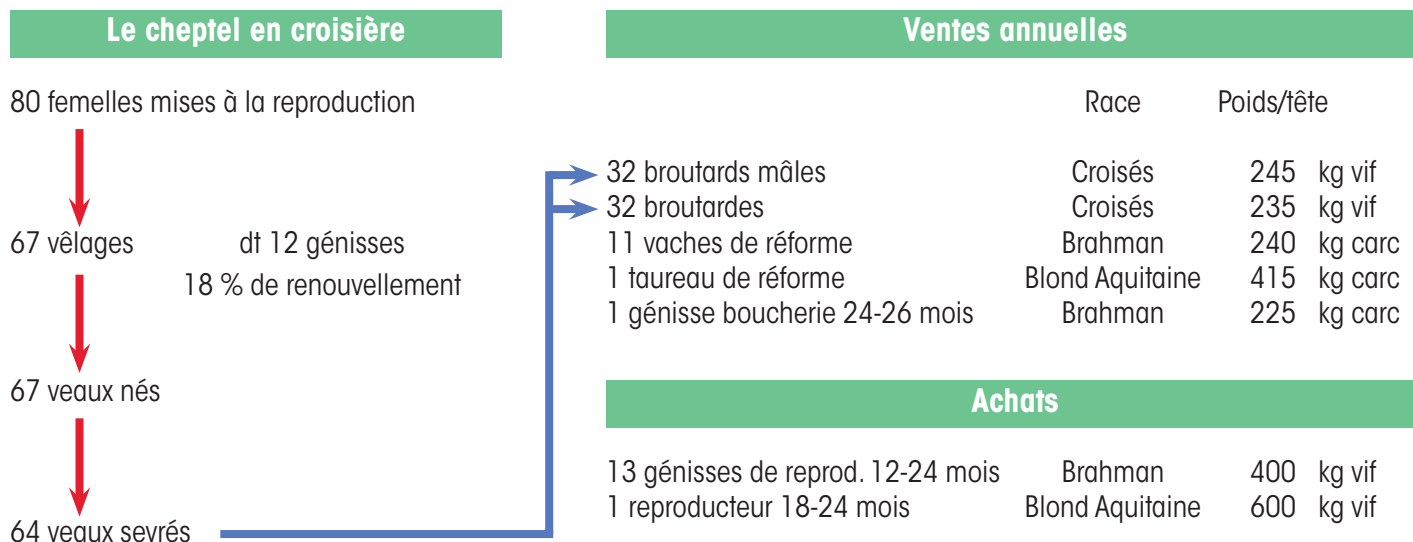
UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main-d'Œuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

LE TROUPEAU VIANDE

66 vaches allaitantes de race Brahman

79 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont souvent étalés avec toutefois un pic sur le dernier trimestre. Le renouvellement du troupeau est assuré avec l'achat chaque année de génisses Brahman issues du programme de sélection de l'Union des Eleveurs de Bovins Brahman (UEBB). La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de races bouchères. Pour améliorer la fécondité, il est recommandé d'utiliser un taureau pour au maximum 35 femelles mises à la reproduction.

Performances du troupeau

Taux de gestation	84 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	4,5 %
Taux de renouvellement	18 %
Taux de productivité numérique*	80 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	440 jours
UGB viande/vache allaitante	1,18
Production Brute de Viande Vive	16 120 kg vifs
soit	205 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (Bracharia, Digitaria...) exploitées en pâturage tournant. Les jeunes reçoivent une complémentation en concentré dans des nourrisseurs sélectifs.

Les mères peuvent bénéficier d'un supplément énergétique à base de bananes, si l'éleveur en dispose. La pousse de l'herbe est maximale sur la période d'hivernage (second semestre de l'année).

En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter des fourrages ou d'irriguer ses parcelles s'il bénéficie du réseau d'eau agricole.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	40 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	100 N
Production de viande vive/ha SFP/an	403 kg vifs
Chargement corrigé	2 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	12,8 T
soit	162 kg/UGB



COÛT DE PRODUCTION 2024 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** ou dépréciations du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.
- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, la main-d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.

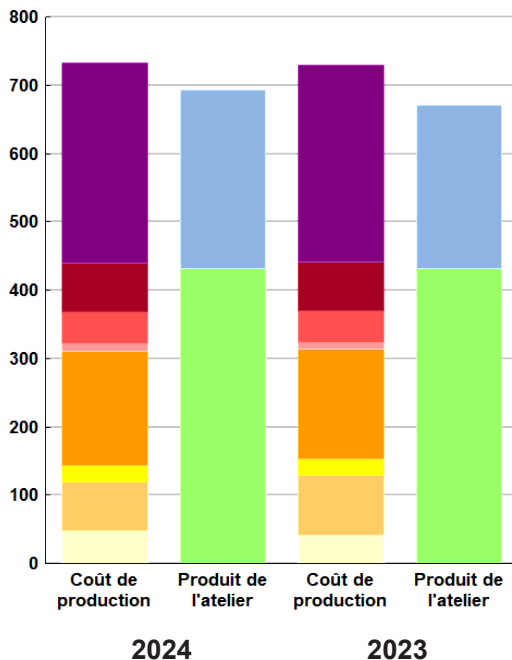
Productivité

	Cas-type
Production brute de viande vive (kgvv)	16 120
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,50
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	10 747



	2024	2023	Ecart
	€/ 100 kg de viande vive		
Coût de production total	734	730	4,1
Travail	294	289	5,5
Foncier et capital	72	72	0,5
Frais divers de gestion	46	45	0,7
Bâtiments et installations	11	10	1,1
Mécanisation	167	162	5,3
Frais d'élevage	24	23	0,9
Approvisionnements des surfaces	73	88	-15,9
Alimentation des animaux	47	41	6,1
	€/ 100 kg de viande vive		
Produit total	693	671	22,3
Produit viande	261	239	22,3
Autres produits	0	0	0,0
Aides	431	431	0,0

€/ 100 kg de viande vive



Un coût de production supérieur au produit de l'atelier indique une rémunération de la main-d'œuvre familiale inférieure à 2 SMIC/UMO.

En conjoncture 2024, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif ont permis une **rémunération à hauteur de 1,61 SMIC/UMO familiale**, en augmentation de 13% par rapport à 2023.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Mai 2025 - Référence Idele : 0025 602 041
Réalisation : Sarah DAUPHIN
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Frédéric MARIE - CODEM - Tél : 05 96 30 02 02 - marie@codem.pro
Kévin MARIE-LOUISE BREDON - CODEM - Tél : 06 96 23 24 42 - kevin.marie-louise-bredon@codem.pro
Laurent FRANCIETTE - CA972- Tél : 05 96 51 75 75 - laurent.franciette@martinique.chambagri.fr
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56 - osbrahman@hotmail.fr
Valérie MAROUDIN - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84 - valerie.maroudin@capviande.com
Kaïssy NARAYANINSAMY - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84 - knarayaninsamy@capviande.com
Stéphanie JOCK - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29 - selectioncreole@gmail.com
Keïla MONDUC - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29 - monduc.selectioncreole@gmail.com
Gilles SAGET - Institut de l'Élevage - Tél : 06 23 70 33 17 - gilles.saget@idele.fr
Arnault VILLARET - Institut de l'Élevage - Tél : 06 82 22 31 84 - arnault.villaret@idele.fr

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

